

nationale sur l'habitation a dit qu'il avait quelques recommandations constructives à faire dans l'espoir qu'on y donne suite plus tard.

Mais en général, il a hautement loué le programme que prévoit cette nouvelle loi. Toutefois, il a clairement indiqué que si les gouvernements provinciaux et les administrations municipales n'appuient pas cette nouvelle loi, dont nous pouvons être fiers, et ne collaborent pas à son application, elle n'aura aucun sens. Il a proposé que soient tenues plusieurs de ces conférences. Il désirait que toutes les municipalités et toutes les provinces du Canada connaissent les occasions dont elles peuvent se prévaloir et les moyens qui sont mis à leur disposition aux termes de la nouvelle mesure législative.

C'était le but de ces réunions. A la réunion d'Halifax assistaient non seulement le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, mais tous les membres du conseil d'administration, sauf un. Étaient présents le vice-président et les autres hauts fonctionnaires, ainsi que les députés fédéraux de la circonscription et des députés provinciaux de la région. On a répondu aux questions posées, et les discussions ont été réellement intéressantes. Je puis affirmer que cette conférence a connu un grand succès. Puis, les 8, 9 et 10 octobre, j'ai visité Terre-Neuve avec le président, le vice-président et d'autres hauts fonctionnaires de la Société. Nous y avons rencontré le premier ministre et plusieurs ministres du gouvernement de cette province, ainsi que le sous-ministre intéressé et des hauts fonctionnaires. Au moins 75 représentants des municipalités sont venus assister à ce symposium de deux jours, à Saint-Jean. Je crois que ce fut une réunion opportune et utile. Je dirai même que la discussion a été très animée; on ne peut passer deux jours à Terre-Neuve sans qu'il y ait de l'animation, surtout quand une séance se termine par une période de questions.

Nous avons pris des dispositions pour tenir des réunions en Alberta les 5 et 6 novembre. La séance du 5 aura lieu à Calgary et celle du 6, à Lethbridge, alors que la Fédération des municipalités de l'Alberta tiendra sa réunion annuelle. A la demande de la Fédération, nous tiendrons la réunion à cette occasion. Le ministre provincial et moi-même seront présents, ainsi que le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Non seulement y discuterons-nous la question du logement en général, mais encore nous examinerons à fond la possibilité de recourir à la nouvelle loi pour la construction d'égouts et, plus particulièrement, l'application d'un programme élargi de rénovation urbaine.

Je suis heureux de pouvoir faire une déclaration. Il y a quelques semaines, j'ai dit que les deux ministres provinciaux intéressés et moi-même avions fixé les dates de la conférence sur l'habitation pour l'Est et le Sud de l'Ontario aux 23 et 24 novembre, à Toronto. J'ai constaté depuis que les hôtels étaient trop encombrés à ce moment-là. J'ai appris aussi que non seulement le maire d'Ottawa, mais aussi ceux de London (Ontario) et de Toronto estimaient qu'il serait préférable de ne se réunir qu'après les élections municipales.

Ce matin, après que les ministres provinciaux nous eurent assurés qu'ils étaient d'accord, nous avons changé la date pour la porter aux 16 et 17 décembre, alors que les élections seront terminées et que l'on aura accordé quelque considération au choix des dirigeants des programmes d'habitation parmi les maires et les présidents des conseils municipaux. Les réunions se tiendront donc à Toronto les 16 et 17 décembre. La Fédération des maires et des présidents a été prévenue et elle est d'accord quant à ces nouvelles dates.

J'aimerais maintenant parler tout particulièrement du projet d'habitations *Fraserview* à l'intention des anciens combattants, lequel, comme l'honorable député de Vancouver-Est l'a dit, a soulevé des questions nombreuses. On en a posé d'autres à la Chambre au sujet de l'augmentation des loyers, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre de la présente année. Ce projet comprend 1,146 maisons. Il s'agit d'unités de deux, trois et quatre chambres à coucher. C'est là un des nombreux projets exécutés après la deuxième guerre mondiale sous le régime du programme de location de maisons aux anciens combattants, de 1948 et 1949. Les honorables députés se rappelleront les déclarations en réponse aux questions soulevées par l'honorable député de Vancouver-Est et d'autres honorables députés. On a construit au Canada environ 12,000 maisons durant les deux années qui suivirent l'adoption de la mesure législative. Elles ont toutes été louées à des anciens combattants de la seconde guerre mondiale et de la guerre de Corée.

Je voudrais faire nettement comprendre—et cela se voit d'après les discussions lorsque la loi a été adoptée—que cette entreprise n'était pas destinée à fournir des logements subventionnés aux anciens combattants. Elle était destinée à pourvoir les anciens combattants de la seconde guerre mondiale et de la campagne de Corée de maisons d'habitation à des prix de location raisonnables, dont le besoin était très grand en maints endroits du Canada. En 1954, il est devenu apparent que la demande de logements loués, pour anciens combattants, allait diminuant; dans la plupart des